



Politique biodiversité

ArcelorMittal Méditerranée

ArcelorMittal

ArcelorMittal Méditerranée a pour ambition de limiter l'impact de son activité sur la biodiversité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Pour réaliser cette ambition, ArcelorMittal Méditerranée oriente son action autour des axes suivants :

L'IDENTIFICATION, LA PRÉServation ET LA CONSERVATION DU PATRIMOINE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Les espaces naturels sont gérés avec pour objectif de :

- Maintenir dans un état satisfaisant de conservation les habitats et espèces de ces milieux
- Maintenir les activités traditionnelles respectueuses de l'environnement
- Développer la démarche de mise en valeur des espaces naturels et communiquer sur les actions entreprises.

LA LIMITATION DE NOTRE IMPACT DIRECT PAR APPLICATION DU PRINCIPE E-R-C

Consciente de la valeur des écosystèmes spécifiques sur ses terrains y compris à l'intérieur de ses sites industriels, ArcelorMittal Méditerranée a mis en place une procédure de prévention des risques d'atteinte à la biodiversité qui prend en compte le milieu naturel dans l'esprit de la démarche E-R-C :

- Eviter de dégrader, en tenant compte pour toutes nouvelles installations, du lieu d'implantation envisagé et de son impact potentiel sur la faune ou la flore, puis
- Réduire l'impact autant que possible, y compris par la réhabilitation et la restauration, puis en dernier lieu
- Compenser cet impact quand un impact résiduel n'est pas évitable

LA RÉDUCTION DE L'IMPACT INDIRECT LIÉ À NOS APPROVISIONNEMENTS, NOTAMMENT AU TRAVERS DES ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES

En application du « code pour un approvisionnement responsable » ArcelorMittal Méditerranée privilégie autant que possible les fournisseurs qui appliquent les meilleures pratiques de gestion environnementale, plus particulièrement dans la préservation de la biodiversité.

L'application de cette politique est décrite dans la procédure N° 27110 « Plan de Gestion de la Protection de la biodiversité »

Au travers de cette politique, ArcelorMittal entreprend une démarche pérenne de développement de son activité industrielle respectueuse du milieu environnant et qui préserve la biodiversité exceptionnelle qui l'entoure.

François Sgro
Directeur Général d'ArcelorMittal Méditerranée
le 03/11/2025